

Crise énergétique en Europe

2 septembre 2022



Par
DAVID MANN, CFA
Gestionnaire principal
de portefeuille, Actions
mondiales

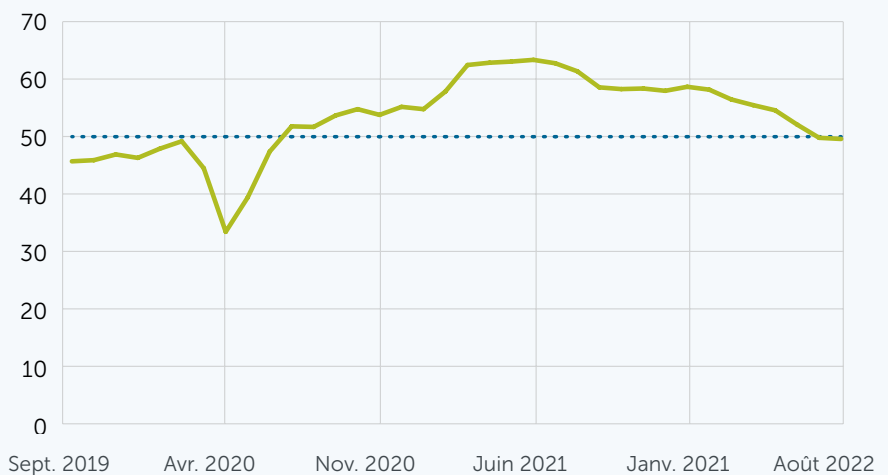
Nous vous suggérons de lire ce document conjointement avec le [commentaire de Sara Shahram sur le gaz naturel](#). L'objectif de ce document est de se concentrer sur la région la plus durement touchée par la situation, soit l'Europe.

Reprise de l'Europe écourtée par la menace d'une crise énergétique

À peine l'Europe s'est-elle remise de la COVID-19 qu'elle est maintenant confrontée à une crise économique qui a une incidence sérieuse sur ses gouvernements, ses entreprises et ses consommateurs. Nous traiterons de ces éléments de façon individuelle, mais pour commencer, j'aimerais mentionner que la zone euro, évaluée en fonction de l'indice PMI manufacturier, est probablement en récession manufacturière.

Tout résultat inférieur à 50 indique une contraction, et le résultat d'août dernier était de 49,6 (en baisse par rapport au sommet de 63 atteint en juin 2021). Parallèlement, l'inflation est élevée et augmente en Europe. Pour composer avec cette situation, la Banque centrale européenne a augmenté ses taux et maintient une position restrictive.

Indice PMI manufacturier de la zone euro



Source : Bloomberg, du 30 septembre 2019 au 31 août 2022

Effets sur les gouvernements européens et réactions

Les prix à la hausse du gaz naturel affectent de plusieurs façons les gouvernements européens. Leur principal objectif est de protéger le consommateur ainsi que certains secteurs. En Espagne et au Portugal, les gouvernements ont mis en place des subventions temporaires aux sociétés productrices d'électricité afin de réduire les prix. Dans son ensemble, l'Union européenne n'a pas encore annoncé de telles mesures, mais les discussions se poursuivent quant à la mise en place de plafonds de prix et de taxes exceptionnelles. Nous croyons que ces mesures seront adoptées. Nous avons toutefois moins de certitude relativement à un rationnement plus ciblé et strict du gaz naturel. La mise en place d'un rationnement exercerait probablement une pression sur l'économie en général. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un point positif, la récession manufacturière précitée pourrait être un mécanisme d'autoéquilibrage dans la mesure où la demande industrielle pourrait naturellement diminuer, contribuant à réduire la nécessité d'un rationnement. À moyen terme, le point de mire des gouvernements de la zone euro devrait essentiellement porter sur l'augmentation des capacités énergétiques renouvelables.

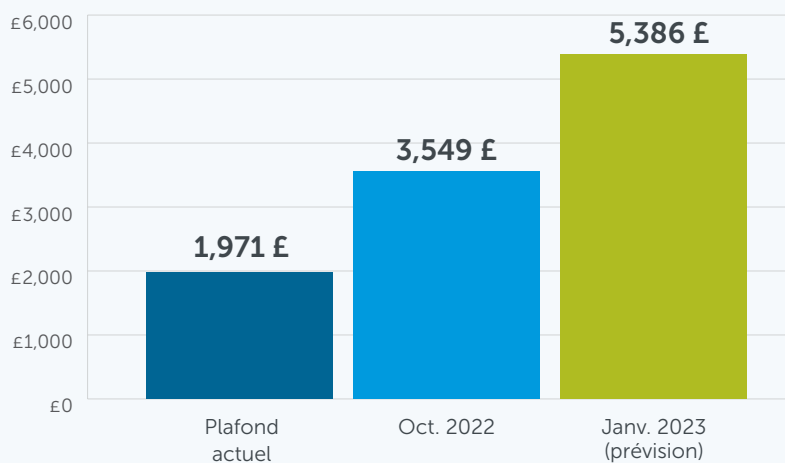
Effets sur les sociétés européennes

Les sociétés européennes sont frappées par la hausse des coûts et par un approvisionnement en gaz naturel potentiellement incertain. Et cela s'ajoute une chaîne d'approvisionnement toujours brisée, mais qui s'améliore. Dans certains cas, cette situation a des effets catastrophiques. Par exemple, en raison de la hausse des prix du gaz naturel, Yara, un producteur d'engrais de la Norvège, a temporairement réduit sa production d'ammoniaque. CF Industries, un autre fabricant de produits chimiques, a annoncé des mesures similaires. Ces deux fabricants sont les exemples les plus frappants, mais selon VCI, une association du secteur des produits chimiques en Allemagne, il y a également eu des réductions de la production d'autres produits. Un collègue me rappelle souvent qu'au moment de la bulle technologique de l'an 2000, l'un des problèmes auxquels les grandes entreprises technologiques ont été confrontées a été la détérioration rapide de la situation de certains de leurs clients, ce qui a ultimement affecté leurs opérations. Il existe ici un parallèle important : les réductions de capacité pourraient non seulement avoir un effet sur les ventes des fournisseurs de ces entreprises, mais également causer plusieurs problèmes tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Un exemple notable de ces fermetures est celui de Carlsberg Polska, le troisième brasseur en importance en Pologne, qui a interrompu sa production de bières en raison de son incapacité à obtenir du CO2.

Effets sur les consommateurs européens

Il n'est pas surprenant que les consommateurs européens soient sous pression. Les taux plus élevés affectent les coûts d'emprunt, mais plus importants encore, la hausse des prix de l'électricité et de l'essence frappe durement les consommateurs. L'exemple le plus clair de cette situation est au Royaume-Uni, où le plafond actuel des prix de l'énergie pour les ménages est de 1 971 GBP (ce qui correspond à la facture énergétique moyenne par année des ménages déterminée par les régulateurs). En octobre, ce plafond devrait passer à 3 549 GBP (+ 80 %). Aux niveaux actuels, il pourrait même passer à 5 386 GBP.

Plafond des prix de l'énergie pour les ménages au Royaume-Uni



Source : <https://www.bbc.com/news/business-58090533>, estimations des analystes

L'espoir est qu'il y aura une intervention, mais c'est un tableau assez sombre. En 2021, le revenu disponible moyen des ménages au Royaume-Uni était d'environ 31 400 GBP. Le consommateur réduit ses dépenses lorsque possible, et nous nous attendons à ce que les achats de biens importants soient modérés. Nous avons parlé du Royaume-Uni, mais malheureusement, ce portrait se confirme dans toute l'Europe.

Gestion active à l'œuvre – Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie

Au sein du portefeuille du Fonds d'actions étrangères de l'Empire Vie, nous avons réduit notre exposition en Europe aux secteurs des produits de consommation, des matières premières et de l'industrie, et avons modérément augmenté nos niveaux de trésorerie. Et surtout, nous surveillons ces risques pour chacun des placements dans notre portefeuille.

Nous vous remercions de votre soutien continu.

David Mann

Ce document comprend de l'information prospective fondée sur l'opinion et le point de vue de Placements Empire Vie Inc. à la date indiquée et peut changer sans préavis. Cette information ne doit pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou de vendre ni comme un avis en matière de placements ou des conseils fiscaux ou juridiques. L'information contenue dans le présent document a été obtenue auprès de sources tierces jugées fiables, mais la société ne peut en garantir l'exactitude. Placements Empire Vie Inc. et ses sociétés affiliées ne donnent aucune garantie ni ne font aucune représentation quant à l'utilisation ou aux résultats de l'utilisation de l'information contenue dans le présent document en matière de justesse, de précision, d'actualité, de fiabilité ou autres, et décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de son utilisation.

Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Placements Empire Vie Inc., une filiale en propriété exclusive de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, est le gestionnaire des fonds communs de placement Empire Vie et le gestionnaire de portefeuille des fonds distincts de l'Empire Vie. Les unités ou parts des fonds ne sont disponibles que dans les juridictions où elles pourraient être légalement mises en vente et seulement par les personnes autorisées à vendre de telles unités ou parts. Les placements dans les fonds communs de placement et les fonds distincts peuvent donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire de contrat, et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. Les polices de fonds distincts sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.



Veillez visiter notre site Web au empire.ca/fondsderevenu pour en savoir davantage sur les produits de titres à revenu fixe de l'Empire Vie.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INV-1082850-FR-09/22

